

LA CHARTE DU RANDONNEUR



1 / Respect de l'environnement

Préservation de la nature : Restez sur les sentiers balisés. Ne cueillez pas les plantes protégées. Observez les animaux sans les déranger.

Gestion des déchets : Emportez vos déchets avec vous. Utilisez les poubelles mises à disposition en début et fin de parcours.



2 / Respect des propriétés privées et du patrimoine

Passage sur les chemins : Respectez les clôtures, les cultures et les propriétés privées.

Patrimoine bâti : Ne dégradez pas les murs, les bornes, les lavoirs ou autres éléments du patrimoine rural.



3 / Sécurité et civisme

Préparation de la randonnée : Consultez la météo, prévoyez une tenue adaptée, de l'eau et un moyen de communication.

Respect des autres usagers : Saluez les habitants, les agriculteurs et les autres randonneurs. Laissez passer les engins agricoles.

Chiens en laisse : Tenez votre chien en laisse, surtout dans les zones de pâturage ou de chasse. Ne pas laisser le chien entrer dans les parcelles agricoles.

Retrouvez tous les parcours de Rochefort Océan sur loopi.fr



Office de Tourisme Rochefort Océan
Tél. +33 5 46 99 08 60 - contact@rochefort-ocean.fr
www.rochefort-ocean.com

Avec la participation de Natura 2000 et du Comité Départemental de Randonnée Pédestre 17



ZONE HUMIDE
EN HIVER



10 km



2h30

MORAGNE FERME ET HAMEAUX



Création : CARO. Tous droits réservés. Création Graphique : Olivier Chérrin. ©IGN 2026 - Plan IGN - Autorisation N° 222607

© Simon David



2h30

10 km



© Simon David

*Arpenter les paysages ruraux de l'Est de l'agglomération :
entre chemins ombragés et grandes étendues champêtres.*

PAS-À-PAS :

1

Traverser la D118, prendre à droite et tourner à gauche rue du logis puis impasse des coqueliquots. Tourner deux fois à gauche pour gagner un sentier arboré. Tourner à droite rue des Quatre Vents.

2

À l'intersection, prendre à droite rue du Poteau. Traverser la D118 avec prudence et marcher en direction de Beaulieu puis des marais. Rester sur la voie principale.

3

Aux Forges virer à droite sur la D215E1. A la route, partir à gauche direction La Lotière, puis directement à droite dans un chemin enherbé. Poursuivre à gauche en longeant un champ. À gauche à la route puis tout de suite à droite, franchir une barrière de service et prendre à gauche.

4

Tourner à droite sur un chemin enherbé et rejoindre l'entrée du hameau de Boisrond. Continuer à droite sur la route. Traversez avec prudence la D118.

5

Rejoindre le hameau de La Loubine et poursuivre sur la même route. Traverser la D215E1 et prendre un chemin empierré en face. Après 500 m, regagner le hameau de Bellevue. Tourner à droite puis à gauche dans un chemin et passer entre les maisons du Verger. Remonter face à la rue des Quatre Vents et prendre à gauche le chemin arboré. Revenir sur vos pas jusqu'au point de départ.



INFOS PRATIQUES :

Départ : parking de la mairie

Arrêt de bus : "Mairie" rue du Port Paradis / Ligne S2
(uniquement en période scolaire)

Balisage : jaune



Milan noir : Le hameau de Boisrond surplombe le Marais de Genouillé où l'on voit de grands arbres abriter des nids de Cigogne blanche et de Milan noir. Ces deux espèces sont protégées par la Directive Oiseaux de l'Union Européenne depuis 1979. Le Milan noir est un rapace élégant de 150 cm d'envergure qu'on reconnaît grâce à sa queue échancrée. Il hiverne en Afrique, au sud du Sahara et niche en Afrique du Nord et en Europe. Cette espèce commence à revenir chez nous mi-février et tous les individus sont revenus mi-mars. Ils repartiront en migration tous ensemble début août. C'est un rapace « grégaire » : qui niche en petites colonies lâches, et une fois les jeunes envolés, dort en groupe dans les arbres : « en dortoir ». Il a un régime alimentaire très varié : rongeurs, charognes...



Yves Geay